Stage obligatoire d’architecture

GESUALDO CASCIANA

COORDINATEUR DES STAGES

gesualdo.casciana@epfl.ch

Sommaire de la présentation

1. Objet du stage
2. Recherche et annonce de stage
3. La convention de stage et le contrat de stage
4. Début et Fin du stage
5. Evaluation du stage
6. Rapport de stage et validation
7. Contact et autres ressources

Sommaire de la présentation

1. Objet du stage
2. Recherche et annonce de stage
3. La convention de stage et le contrat de stage
4. Début et Fin du stage
5. Evaluation du stage
6. Rapport de stage et validation
7. Contact et autres ressources

Objet du stage

Le stage est **obligatoire** et a pour objet une activité professionnelle à **plein temps**, pour une durée globale de **12 mois**, au sein d'**un ou plusieurs bureaux d'architecture.**

Pourquoi obligatoire ?

Pour être admis au cycle master, l'étudiant doit avoir effectué un stage obligatoire de 12 mois à plein temps dont 6 mois au moins consécutifs dans le même bureau

Art. 8 alinéa 1 du Règlement d'application du contrôle des études de la section d'architecture

Quand?

Après le bachelor, pendant 2 semestres, l'étudiant est immatriculé à l'EPFL avec le statut « stage » pour compléter ses 12 mois de stage obligatoires

Le stage peut être effectué **dès la fin de la deuxième année** de bachelor réussie

Art. 8 alinéa 2 du Règlement d'application du contrôle des études de la section d'architecture

Combien de temps ?

12 MOIS ✓

À PLEIN TEMPS ✓

Stages a temps partiel :

- Seulement cas particuliers autorisés par la section sur demande préalable
- Exemple: cours à valider, maladie, raisons familiales
- Min 1 mois MAX 3 mois équivalent plein temps ;
- Min à 50%
- Conversion → au prorata du taux d'occupation pendant la durée concernée
  Exemple: 2 mois à 50% = 1 mois à 100%

Où ?

EN SUISSE ✓ ou À L'ÉTRANGER ✓

Visa pour les USA :

- Les étudiants sont responsables des démarches nécessaires.
- Il existe plusieurs organisations qui peuvent vous aider dans la procédure.

  Exemple: www.interexchange.org
  www.ciee.org/intern
  https://www.intrax.fr/visa-j1

Pour quoi faire?

- **Minimum 6 mois** consécutifs dans un **bureau d'architecture**
- Le reste de la période **peut** être effectué par périodes d'un mois au minimum :
  - Avec **autorisation préalable de la section** (avant de signer le contrat de stage) à contacter par email pour transmettre: le nom de l'entreprise, un résumé du cahier des charges, le nom et qualification du maître de stage
  - Pour les **durées maximales** suivantes:
    - ✓ Max 6 mois dans un bureau d'urbanisme
    - ✓ Max 3 mois dans le cadre d'ingénieurs du monde pour un stage en lien avec l'architecture
    - ✓ Max 2 mois dans une entreprise de construction (charpentier, menuiserie, maçonnerie, etc.)
    - ✓ Max 2 mois pour d'autres cas de figure (ex. stage dans un domaine connexe à l'architecture, dans un service administratif spécialisé, avec une organisation humanitaire, etc.) :

Cas non autorisés : Stages dont l'objet principal est l'architecture d'intérieur, design, graphisme, imprimerie (liste non exhaustive)

Exemples

- ✓ 10 mois bureau Architecture A + 2 mois bureau Architecture B
- ✓ 10 mois bureau Architecture A + 2 mois bureau Urbanisme
- ✓ 7 mois bureau Architecture + 3 mois ingénieurs du monde + 2 mois entreprise de constructions
- ✓ 7 mois bureau Architecture + 3 mois bureau Urbanisme + 2 mois autre stage autorisé sur demande préalable
- ✓ 6 mois bureau Architecture + 5 mois bureau Urbanisme + 1 mois entreprise de constructions
- ✓ 6 mois bureau Architecture + 6 mois bureau Urbanisme

Sommaire de la présentation

1. Objet du stage
2. Recherche et annonce de stage
3. La convention de stage et le contrat de stage
4. Début et Fin du stage
5. Evaluation du stage
6. Rapport de stage et validation
7. Contact et autres ressources

Recherche de stage

- Bourse aux stages sur IS-Academia
- Bouche-à-oreille des étudiants
- Fiches employeurs (BP 2231)
- Autres sources

Répondre à l'annonce d'un bureau

Procédure d'inscription en stage

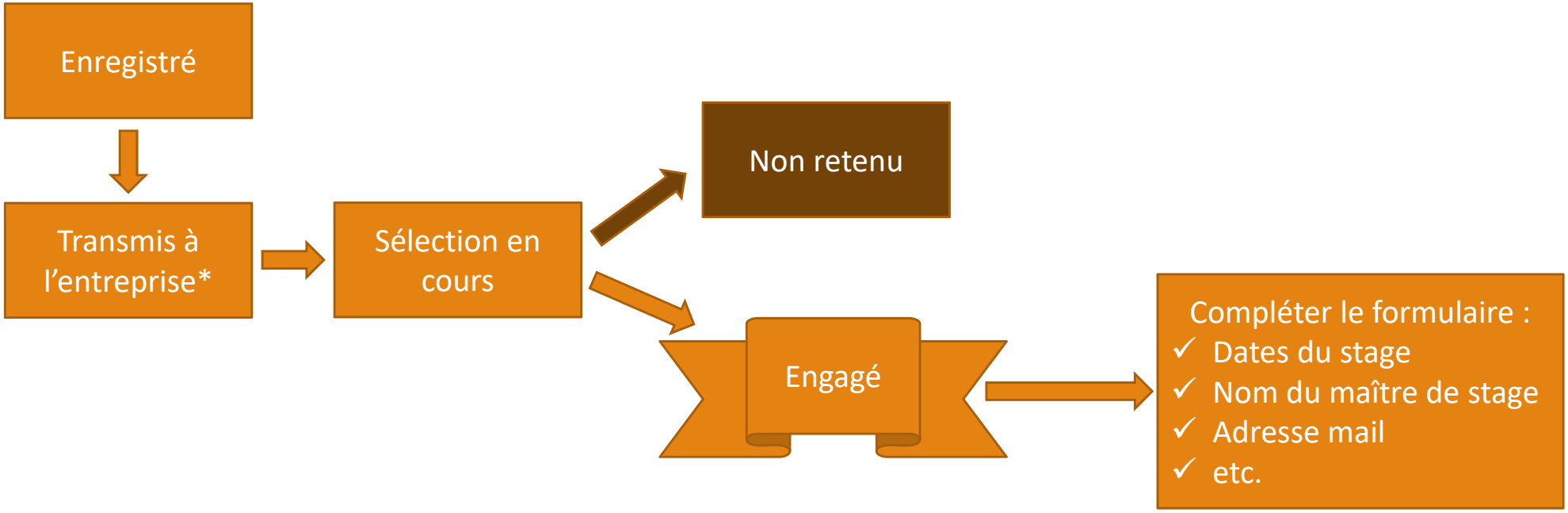

* Les dossiers de candidature sont envoyés aux entreprises de manière groupée pour toutes les sections de l'EPFL, le lundi avant 14h00

Répondre à l'annonce d'un bureau

1. Se rendre sur le portail des Stages

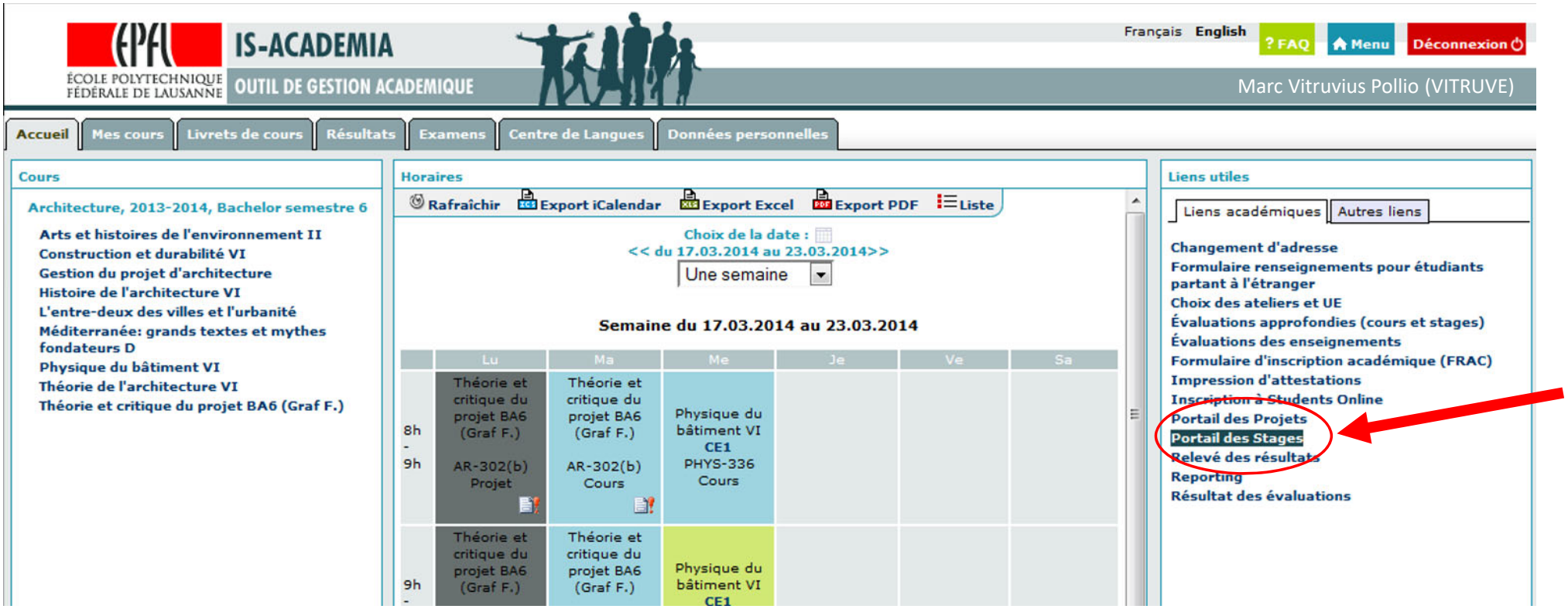

Répondre à l'annonce d'un bureau

2. Choisir le stage

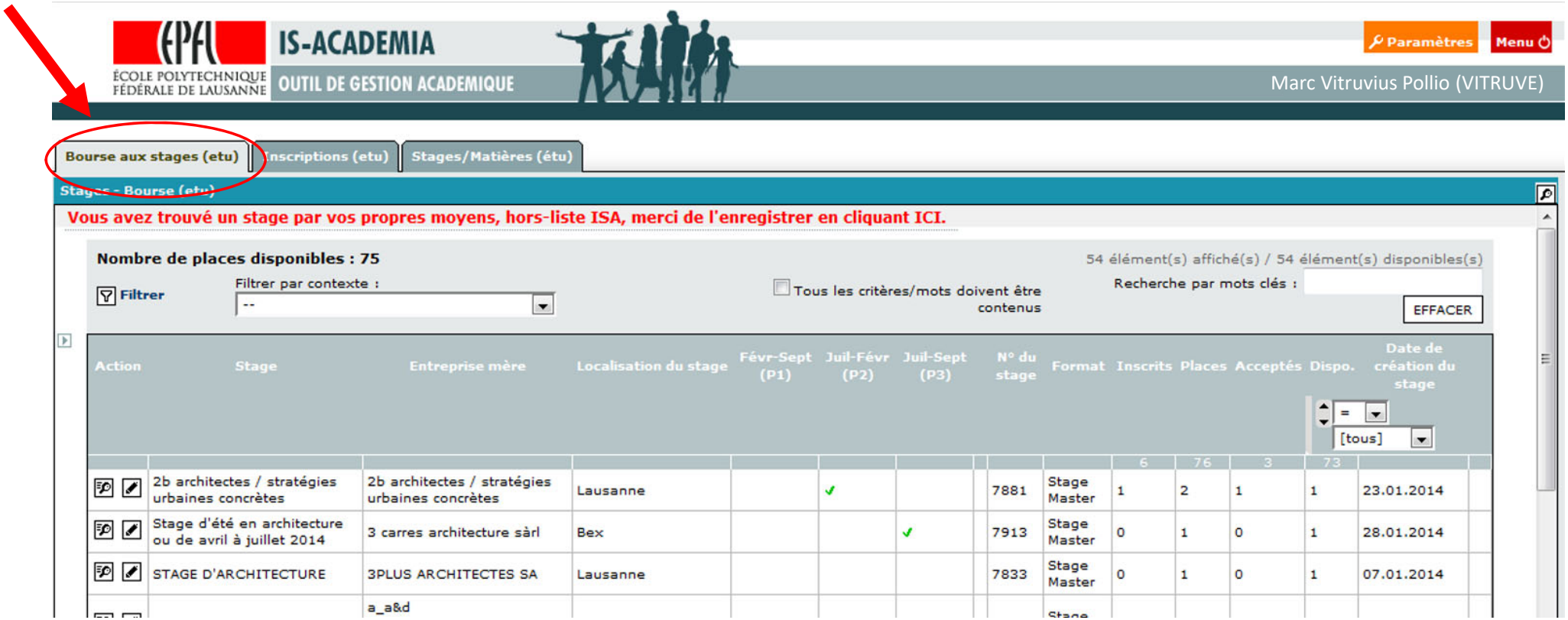

Répondre à l'annonce d'un bureau

3. Enregistrer son dossier de candidature

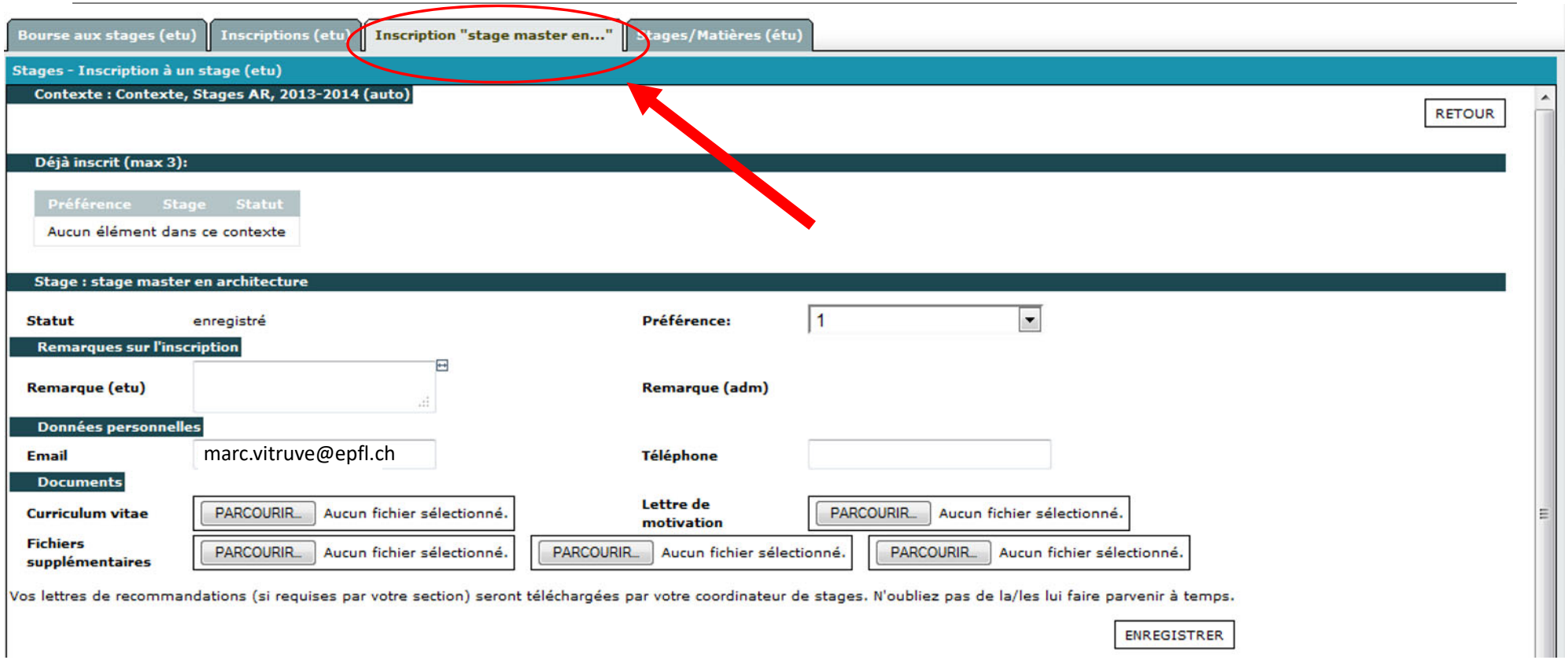

Répondre à l'annonce d'un bureau

4. Compléter le formulaire d'engagement (retenu)

Stage : stage master en architecture

Statut	retenu	**Préférence:**	1

Remarques sur l'inscription

Remarque (etu)		**Remarque (adm)**	

Données personnelles

Email	marc.vitruve@epfl.ch	**Téléphone**	1234

Documents

Curriculum vitae	CV_Marc.pdf	**Lettre de motivation**	Lettre_Marc.pdf	**Convention de stage**	Convention_vitruve.pdf
Fichiers supplémentaires	Portfolio_vitruve.pdf				

Vos lettres de recommandations (si requises par votre section) seront téléchargées par votre coordinateur de stages. N'oubliez pas de la/les lui faire parvenir à temps.

Détails du stage

Titre du stage	stage master en architecture	**Descriptif du stage (à n'éditer qu'en cas de changements majeurs)**	
Date de début du stage	15.01.2014	**Date de fin du stage**	21.03.2014
Type de stage	Stage d'architecture (STAR)		

Maître de stage

Nom	Gaudi	**Prénom**	Antoine
Email	ag@gaudi-architectes.es	**Téléphone**	0034 6 10 98 43 22

Annonce d'un stage hors liste ISA

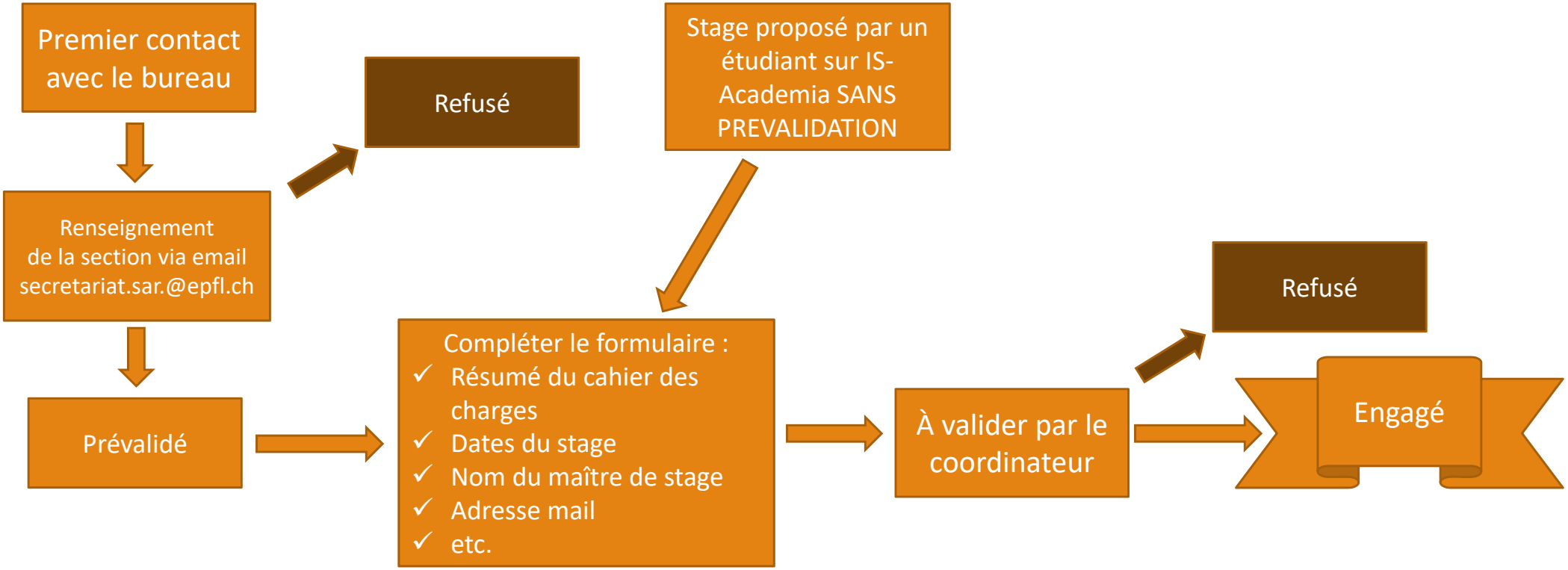

Annonce d’un stage hors liste ISA

1. Se rendre sur la page de la Bourse aux stages

Cliquer ICI

Bourse aux stages (etu) | Inscriptions (etu) | Stages/Matières (étu)

Stages - Bourse (etu)

Vous avez trouvé un stage par vos propres moyens, hors-liste ISA, merci de l'enregistrer en cliquant ICI.

Nombre de places disponibles : 35

Filtrer Filtrer par contexte : -- Tous les critères/mots doi

Action	Stage	Entreprise mère	Localisation du stage	Févr-Sept (P1)
	Implementation of tracking algorithms on Cyclon V - SoC FPGA (with ARM processor)	Atracsys	Le Mont-sur-Lausanne, Switzerland	
	Investigation of hybrid CBRAM/OXRAM non-volatile memories for low consumption and high reliability	CEA-LETI	Grenoble, France	
	Validation de nouvelles filières d'intégration pour Mémoires à Changement de Phase de type confinées visant le nœud 28 nm et au-delà	CEA-LETI	LETI, Grenoble	
	OXRAM memory cells programming for very short times: test bench optimization and characterization of memory cells	CEA-LETI Minatec	GRENOBLE (FRANCE)	

Annonce d’un stage hors liste ISA

2. Compléter le formulaire d’annonce de stage

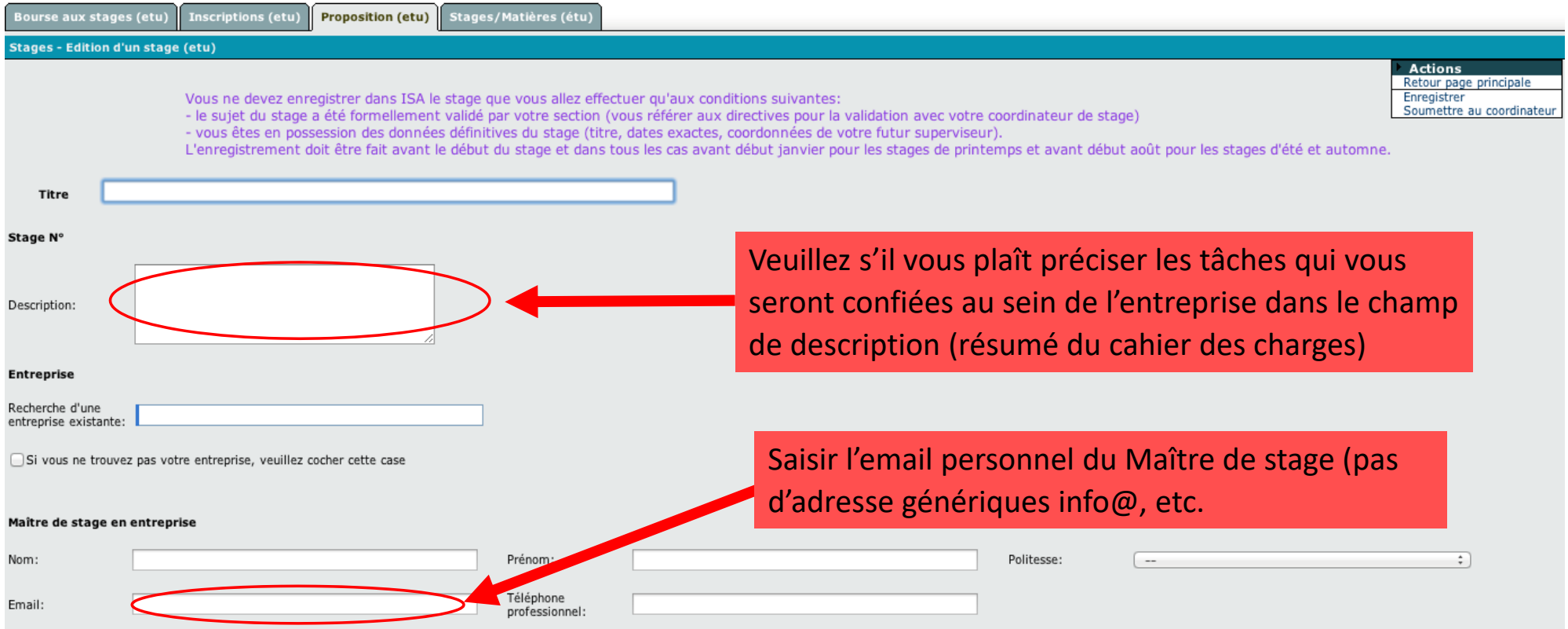

Veuillez s’il vous plaît préciser les tâches qui vous seront confiées au sein de l’entreprise dans le champ de description (résumé du cahier des charges)

Saisir l’email personnel du Maître de stage (pas d’adresse génériques info@, etc.

Annonce d’un stage hors liste ISA

2. Compléter le formulaire d’annonce de stage

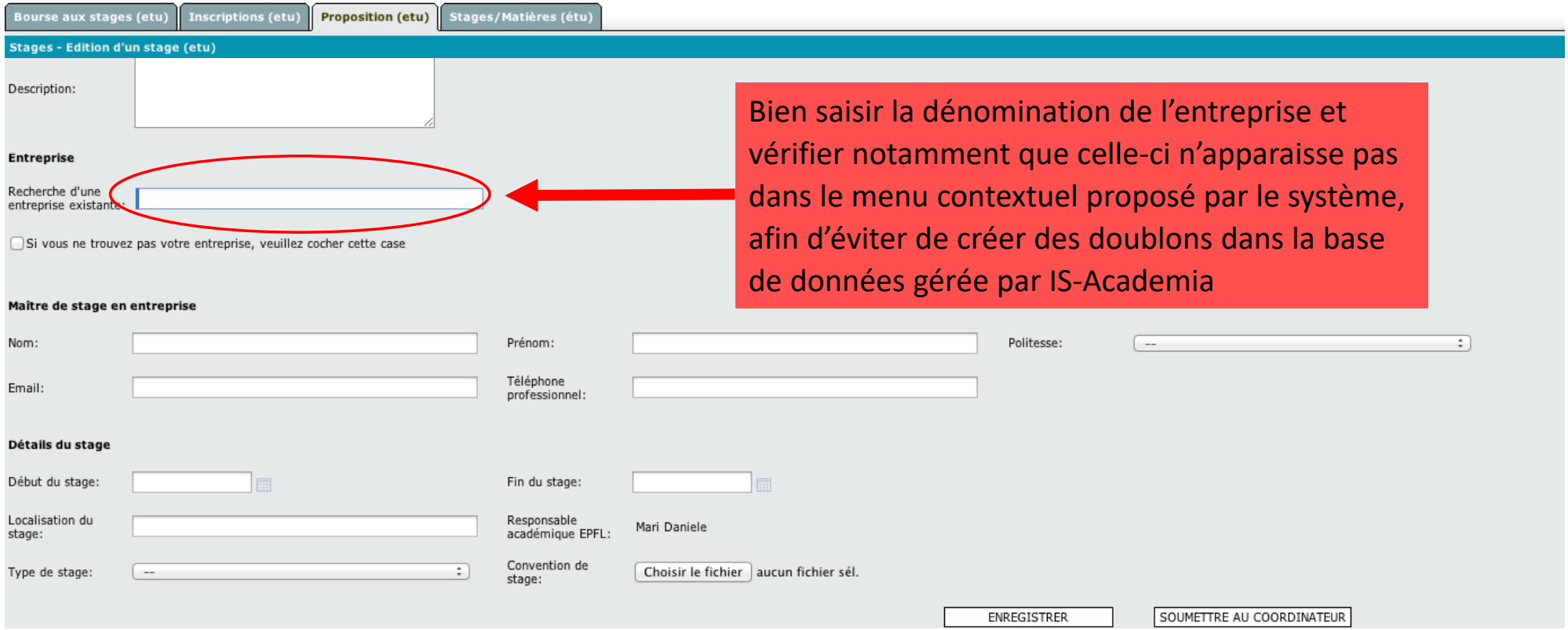

Bien saisir la dénomination de l’entreprise et vérifier notamment que celle-ci n’apparaisse pas dans le menu contextuel proposé par le système, afin d’éviter de créer des doublons dans la base de données gérée par IS-Academia

Sommaire de la présentation

1. Objet du stage
2. Recherche et annonce de stage
3. La convention de stage et le contrat de stage
4. Début et Fin du stage
5. Evaluation du stage
6. Rapport de stage et validation
7. Contact et autres ressources

La convention de stage

- Disponible sur la page web de la section
- La convention est:
  - ✓ Obligatoire pour la **France** ET le canton de **Genève**
  - ✓ Recommandée pour les autres cantons suisses et le reste du monde
- La convention doit être signée par l'employeur et le stagiaire:
  - ✓ AVANT de l'envoyer au coordinateur des stages et
  - ✓ AVANT le début du stage
- À envoyer au coordinateur en 3 exemplaires par courrier ou en PDF par email
- L'EPFL ne peut pas signer des convention de stage en architecture pour les étudiants de Master

Le contrat de travail

- Le coordinateur n'est pas partie du contrat de travail
- Le contrat doit être signé par les parties (employeur et stagiaire) **APRES** la validation de l'annonce de stage par le coordinateur

Sommaire de la présentation

1. Objet du stage
2. Recherche et annonce de stage
3. La convention de stage et le contrat de stage
4. Début et Fin du stage
5. Evaluation du stage
6. Rapport de stage et validation
7. Contact et autres ressources

Début du stage

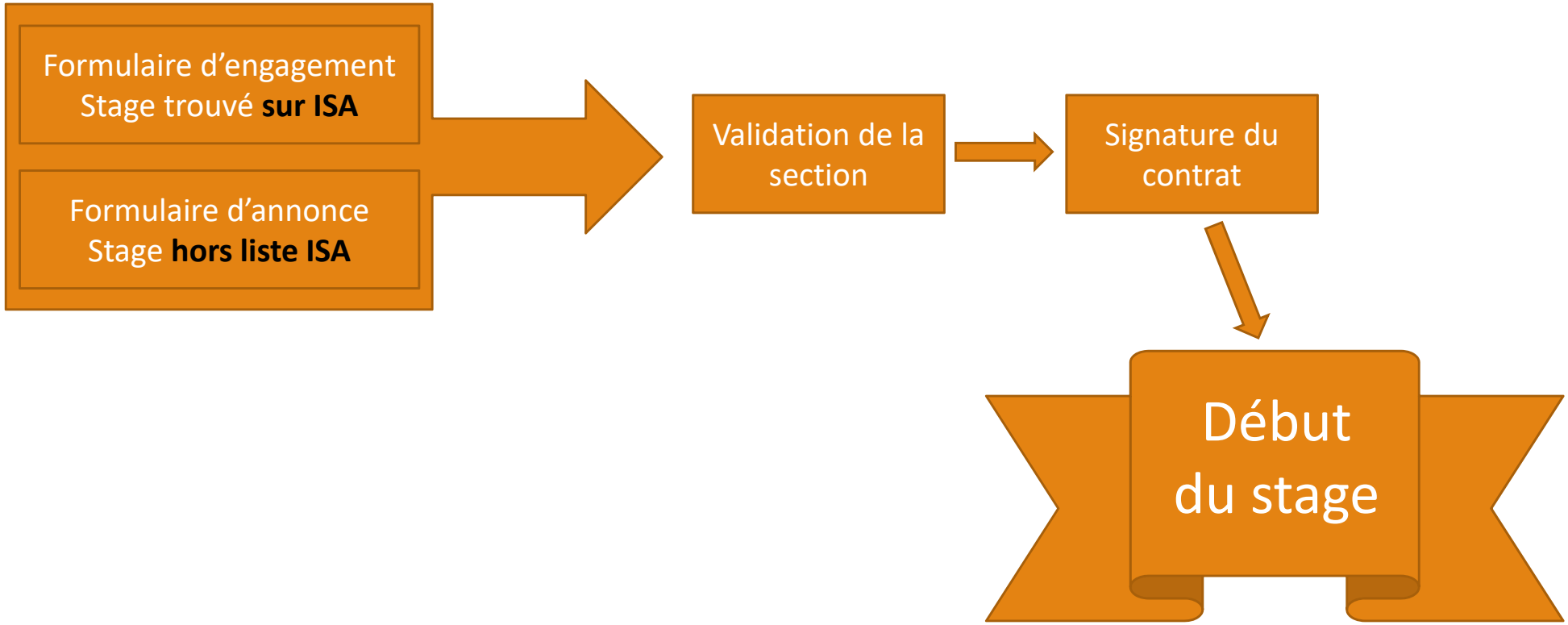

Interruption de stage

Exceptionnellement, si des **motifs justifiés** l'imposent, le stagiaire peut interrompre son stage en tout temps de manière anticipée, aux conditions suivantes:

- ✓ Convenir, si possible, une date de fin anticipée avec l'entreprise
- ✓ Informer sans délai la section de la date de fin anticipée et des raisons de l'interruption

Prolongation de stage

Le stagiaire, en accord avec l'entreprise, peut prolonger son stage au-delà de la date de fin prévue initialement, aux conditions suivantes:

- ✓ Il ne dépasse pas globalement les **12 mois** de stage
- ✓ Il informe la section au moins **15 jours** avant la date de fin initialement prévue et, le cas échéant, ne procède pas encore à l'évaluation du stage en cours
- ✓ Un **AVENANT** à la convention de stage est disponible sur la page web de la section, sous Formation/stage d'architecture

Semestre de stage supplémentaire

- Le stage de 12 mois DOIT être effectué durant **deux semestres consécutifs**
- Le Service académique, sur préavis de la section, peut exceptionnellement octroyer à l'étudiant un **3ème semestre** aux **deux conditions cumulatives** suivantes**:**

  1) **L'étudiant n'a pas atteint les 12 mois de stage, pour un motif valable** (p. ex. maladie ou service militaire)

  ET

  2) **L'étudiant a présenté une demande préalable motivée à la section d'architecture**

- Aucun semestre supplémentaire ne peut être autorisé au-delà du 3ème. Dans ce cas l'étudiant est **exmatriculé d'office** et pourra se réimmatriculer au début de son master

Sommaire de la présentation

1. Objet du stage
2. Recherche et annonce de stage
3. La convention de stage et le contrat de stage
4. Début et Fin du stage
5. Evaluation du stage
6. Rapport de stage et validation
7. Contact et autres ressources

Evaluation du stage

Avant la fin du stage, l'étudiant et le maître de stage reçoivent un mail automatique leur demandant de procéder à l'évaluation au moyen du **formulaire d'évaluation en ligne sur IS-Academia**.

Evaluation du stage

Evaluation

Répondre - choix du cours

Evaluation des stages (2014) [par les stagiaires] {inscrstage}

stage master en architecture - Capelli Marina Jeannette

Répondre - questionnaire

Export pdf

stage master en architecture - Capelli Marina Jeannette

Evaluation des stages (stagiaires)

Enregistrer

Vous devez remplir les questions obligatoires pour valider votre questionnaire.

** Questions obligatoires*

Evaluation du stage par l'étudiant en stage

1. Qualité de l'encadrement *

Non applicable | Insuffisant | Suffisant | Bien | Excellent

Remarque

2. Valeur des compétences acquises durant le stage *

Non applicable | Insuffisant | Suffisant | Bien | Excellent

Remarque

3. Qualité de l'environnement de travail *

Non applicable | Insuffisant | Suffisant | Bien | Excellent

Remarque

Répondre - taux remplissage

rafraîchir

Votre taux de remplissage

0% (0/6)

Sommaire de la présentation

1. Objet du stage
2. Recherche et annonce de stage
3. La convention de stage et le contrat de stage
4. Début et Fin du stage
5. Evaluation du stage
6. Rapport de stage et validation
7. Contact et autres ressources

Rapport de stage et validation

- À rendre à la date communiquée par email par la section aux étudiants immatriculés en master au début de chaque semestre
- 2 pages A4 de texte avec les coordonnées complètes des bureaux (adresse, pays, téléphone, e-mail). Voir les directives relatives au stage pour plus de détails
- Un seul rapport même si plusieurs stages
- Fiche-s employeur à rendre avec le rapport

Sommaire de la présentation

1. Objet du stage
2. Recherche et annonce de stage
3. La convention de stage et le contrat de stage
4. Début et Fin du stage
5. Evaluation du stage
6. Rapport de stage et validation
7. Contact et autres ressources

Contact et autres ressources

Coordinateur des stages d'architecture Gesualdo Casciana

- Règlement d'application du contrôle des études de la Section d'Architecture pour l'année académique en cours
- Sur la page des stages de la section vous trouverez:
  - Directives relatives au stage en architecture
  - Vademecum pour l'annonce et la gestion des stages sur IS-Academia
  - Convention de stage tripartite (stagiaire, bureau, EPFL) FR/EN
  - Fiche employeur à remplir par l'étudiant-e
- Les fiches descriptives de bureaux accueillant des stagiaires sont consultables au secrétariat de la section d'architecture (bureau BP 2 231)
- Page des stages de l'EPFL: https://stages.epfl.ch

FIN

MERCI

pour votre attention

Avez-vous

des questions?